

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
six mois, 14
un an, 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieux-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 4 Janvier 1868

BULLETIN.

Le Corps législatif a voté jeudi par 144 voix contre 103 la prise en considération de l'amendement de M. Javal qui interdit le remplacement dans la garde nationale mobile.

Hier, il n'y a pas eu de séance et la suite de la discussion est renvoyée à lundi pour le rapport de M. Gressier sur les articles renvoyés à la commission.

Le rapport supplémentaire de M. Nogent Saint-Laurens sur le projet de loi concernant la presse se borne à constater et expliquer le rejet des amendements soumis à la commission depuis la clôture législative. Le projet viendra donc en délibération tel qu'il existait précédemment. Les auteurs des propositions écartées par la commission ne manqueront pas de les exposer à la tribune; elles pourront ainsi être appréciées exactement par l'opinion publique. Nous comptons que la presse départementale trouvera, dans la discussion qui va s'ouvrir, des défenseurs de ses droits, trop longtemps sacrifiés au journalisme de la métropole.

Treize journaux de Paris sont cités à comparaitre devant le juge d'instruction sous l'inculpation de complices-rendus non autorisés par la loi. Ce sont: Le Siècle, le Journal des Débats, le Constitutionnel, le Temps, l'Avenir national, l'Opinion nationale, la France, la Presse, la Gazette de France, l'Union, l'Époque, le Journal de Paris et l'Intérêt public.

D'après plusieurs journaux, le cabinet de St Pétersbourg aurait l'intention d'adresser à la Porte une note pour demander la cession immédiate de la Crète à la Grèce.

On mande de Saint-Petersbourg: « Un ukase impérial ordonne qu'à l'avenir le clergé catholique, dans les provinces occidentales, sera subventionné par l'Etat et ne recevra rien des particuliers. Un autre ukase suspend le régime exceptionnel auquel était soumis le Caucase et y substitue les lois russes. »

Nous trouvons dans le *Mémorial diplomatique* les renseignements suivants: « Selon nos lettres de Rome, il est tout à fait inexact que l'ambassadeur de France ait fait, dans ces derniers temps, une démarche auprès du Saint-Siège pour lui demander des réformes intérieures et, par conséquent, que le cardinal Antonelli ait eu l'occasion de répondre à cette demande par un refus. »

Une dépêche de Lisbonne annonce que des troubles ont éclaté dans cette capitale à l'occasion des nouveaux impôts. Le ministre a donné sa démission et le roi a chargé le marquis de Loulé de constituer un nouveau cabinet. — Les Cortés se sont ouvertes sans discours royal.

Le bilan de la Banque de France présente, aujourd'hui, des différences notables sur la semaine dernière. L'encaisse métallique a fléchi de un milliard 45 millions à 983, ce qui fait une diminution de 32 millions. Le portefeuille s'est levé en même temps de 496 à 551 millions, soit une augmentation de 55 millions. La circulation des billets a baissé de 1,186 à 1,122 millions. Les comptes particuliers ont fléchi de 426 à 407 millions. Le compte de trésor et le chapitre des avances ont peu varié.

J. REBOUX.

LES INTERPELLATIONS SUR LA CRISE INDUSTRIELLE.

Nous avons annoncé que MM. Pouyer-Quertier et Jules Brame, appuyés par plus de soixante membres du Corps législatif, devaient prochainement déposer une demande d'interpellation au gouvernement sur le traité de commerce et sur la situation commerciale.

Nous lisons dans la plupart des journaux de Paris que, cette demande d'interpellation ne pouvant utilement arriver avant quinze jours ou trois semaines, plusieurs membres du Sénat se proposent de devancer les députés, et d'adresser eux-mêmes une interpellation au gouvernement dès les premiers jours de la semaine prochaine.

Abondance de biens ne nuit pas, dit le proverbe; et cependant nous ne pouvions calmer certaines inquiétudes, et ne pas voir dans cet empressement une manœuvre peu favorable aux intérêts commerciaux lésés par le traité de 1860.

En effet, n'est-il pas à craindre qu'on ne veuille, par une interpellation anodine et superficielle, étouffer la question entre deux portes, et ménager au gouvernement une réponse et un triomphe faciles?

Quand MM. Pouyer-Quertier et Jules Brame viendront quelques jours après déposer leur demande d'interpellation, les bureaux refuseront tout naturellement de l'admettre, sous prétexte que le ministre vient de répondre à cette question dans l'autre Chambre, et que les moments du Corps législatif sont trop précieux pour les perdre.

Voilà nos inquiétudes, que partagent plusieurs industriels de notre ville. Peussent-elles ne pas se réaliser.

J. REBOUX.

On lit dans le *Moniteur du soir*:

L'Empereur et l'Impératrice ont reçu le 1^{er} janvier, au Palais des Tuileries, à onze heures et demie du matin, les hommages de Leurs Altesses impériales Mgr le prince Napoléon et madame la princesse Marie Clotilde Napoléon et madame la princesse Mathilde. A une heure l'Empereur s'est rendu dans la salle du trône, où le corps diplomatique étranger était réuni autour du trône. S. Exc. le Nonce du Saint-Siège apostolique, au nom du corps diplomatique, a adressé à l'Empereur le discours suivant:

« Sire, « A l'occasion du nouvel an, le corps diplomatique vous présente par mon organe son hommage respectueux. « Le bonheur de Votre Majesté, celui de son auguste famille et la prospérité de la France forment l'objet des vœux qu'à toute époque de l'année, mais surtout en ce jour solennel, chacun de nous est heureux d'offrir à Votre Majesté Impériale. »

L'Empereur a répondu: « Je suis heureux de commencer comme toujours la nouvelle année, entouré des représentants de toutes les puissances, et de pouvoir affirmer une fois de plus mon constant désir de conserver avec elles les meilleures relations. « Je vous remercie des vœux que vous voulez bien former en leur nom pour la France, pour ma famille et pour moi. »

L'Empereur a répondu à Mgr l'archevêque de Paris: « Les vœux que vous adressez au ciel pour l'Impératrice, pour le Prince Impérial et moi, me touchent profondément. Il partent d'un noble cœur. Je sais que vous ne séparez pas les intérêts de la religion de ceux de la patrie et de la civilisation. »

S. Exc. M. Schneider, président du Corps législatif, a présenté MM. les députés à Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice. Son allocution a été très courte et s'est bornée aux formules ordinaires de courtoisie. En lui répondant, l'Empereur a remercié le Corps législatif de son concours. S. M. a exprimé la conviction que la session actuelle contribuera à développer de plus en plus la prospérité de la France et donnera une extension nouvelle à ses libertés.

Hier, mercredi, 1^{er} janvier, les réceptions chez l'Empereur, commencées à 11 heures, ont duré jusqu'à quatre heures et demie. Elles ont été très-nombreuses.

(Moniteur du soir).

LA MISÈRE EN ALGERIE.

Mgr l'archevêque d'Alger adresse la lettre suivante à plusieurs journaux de Paris:

« Paris, le 1^{er} janvier 1868.

« Monsieur le rédacteur, « Veuillez me permettre d'emprunter la voie de votre journal pour adresser un appel à la charité catholique en faveur des habitants indigènes de l'Algérie.

« J'ai toujours hésité à prendre cette initiative, surtout en présence des besoins si nombreux du Saint-Siège, de l'Eglise et de la France; mais le mal s'étend chaque jour davantage et prend des proportions plus douloureuses. Je ne crois pas qu'il me soit permis de me taire plus longtemps.

« C'est, en effet, la famine avec toutes ses horreurs qui décime la population indigène, déjà si éprouvée par les ravages du choléra. Deux années de sécheresse, l'invasion des sauterelles ont épuisé toutes ses ressources. Depuis plusieurs mois, un grand nombre d'Arabes ne vivent plus que de l'herbe des champs ou des feuilles des arbres qu'ils broutent comme les animaux; et maintenant, avec un hiver plus rigoureux que d'habitude, leurs corps épuisés de résistent plus; ils meurent littéralement de faim.

« On les voit presque nus, couverts de haillons, errer par troupes sur les routes, dans le voisinage des villes d'où on a été obligé de les éconduire, pour éviter des désordres de toute espèce; ou les voit, attendant les tombereaux qui élèvent les immondices, pour se les disputer et les dévorer. Rien ne les rebute. Ils vont jusqu'à déterrer, pour les manger, les animaux morts de maladie. Ils enlèvent ceux de nos colons qui sont obligés de garder leurs fermes, le fusil à la main. Chose affreuse à dire, plus affreuse encore à voir, on en trouve, chaque matin sur les routes, dans les champs, étendus morts d'inanition. On en a trouvé jusqu'à six, huit, dix et douze ensemble, à côté les uns des autres.

« Nos journaux d'Algérie sont pleins de ces lugubres récits. Ces pauvres gens, dénués de tout, montrent encore un courage, une résignation farouche, qui seraient vraiment admirables, s'ils étaient inspirés par un sentiment chrétien, et s'il ne naissent pas de leur triste fatalisme musulman qui est la première cause de leurs maux, parce qu'il empêche d'eux part toute prévoyance. Lorsqu'ils sentent venir la mort, cette mort lente et affreuse qu'amène la faim, ils ne se plaignent pas, ils ne se révoltent pas, ils s'étendent sur la terre, au bord de quelque chemin, s'enveloppent de leurs haillons, se couvrent la face et attendent leur dernière heure, en murmurant le nom d'Allah.

« C'est ainsi qu'ils sont morts du choléra durant tout cet été, c'est ainsi qu'ils meurent maintenant de faim, littéralement fauchés par ces fleaux comme le moissonneur par la main du moissonneur. « Des calculs, qui ne sont pas exagérés, font monter jusqu'à plus de cent mille le nombre de victimes dans ces six derniers mois! Jugez par là, monsieur, du nombre des veuves, des orphelins, des vieillards restés sans ressources.

« Ces malheureux se présentent en longues troupes dans les cours des fermes, aux portes des cités. On recueille les petits enfants sur les chemins, quelquefois suspendus encore au sein de leurs mères mortes, quelquefois aussi eux-mêmes expirants.

« On m'en a apporté que j'ai adoptés. Mgr l'évêque d'Oran m'écrivait avant-hier qu'on lui en avait apporté de même. Il me disait que près de lui, comme près de moi, on meurt de faim, et je sais que la misère n'est pas moins grande dans la province de Constantine.

« Dans ces tristes circonstances, le gouvernement de l'Algérie remplit admirablement son devoir. Du travail est proposé à tous les hommes valides, et il y en aura pour tous.

« Un secours extraordinaire est aussi demandé au Corps législatif, et il sera sans doute accordé.

« Mais ce secours sera certainement bien insuffisant pour les orphelins surtout, qu'il s'agit d'adopter, d'élever. C'est donc pour eux, pour ces pauvres enfants que je sollicite la charité des âmes chrétiennes et généreuses. Il faudrait pouvoir tous les recueillir. Nos bonnes sœurs se chargeraient volontiers de cette œuvre de miséricorde. Mais ce sont les ressources qui leur manquent et qui me manquent absolument à moi-même. Avant de solliciter la charité des autres, j'ai donné tout ce que j'avais; maintenant, je recevrai avec reconnaissance ce que la charité m'enverra à Alger, où je vais rentrer demain.

« La liste des offrandes qui me seraient adressées, sera publiée dans la *Semaine religieuse* d'Alger, et d'une commission de patronage, composée d'ecclésiastiques et de laïques, établie pour surveiller leur emploi et recevoir les orphelins. Je puis déjà en recueillir soixante, mais il y en a, il y en aura peut-être des milliers.

« Ce n'est pas sans une certaine timidité que j'adresse cet appel aux chrétiens de France, mais s'ils ne peuvent nous secourir, ils comprendront, du moins, le sentiment qui dicte ma démarche. Je suis évêque, c'est-à-dire Père, et quoique ceux pour lesquels je plaide ici, ne me donnent pas ce titre, je les aime comme mes fils, et je cherche à le leur prouver; heureux, si je ne puis leur communiquer ma foi, d'exercer du moins la charité envers ces pauvres créatures du Dieu!

« Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

CHARLES, Archevêque d'Alger.

P. S. — Je serais reconnaissant envers les organes de la presse française qui voudraient bien reproduire ma lettre.

Les offrandes peuvent être envoyées directement à l'archevêché d'Alger ou au secrétariat de l'Œuvre des Ecoles d'Orient, 12, rue du Regard.

M. Motte-Motte, qui est en rapport avec le directeur de l'œuvre des Ecoles d'Orient, se chargera de lui adresser les offrandes qui seraient faites en faveur de ces malheureux algériens décimés par la faim.

Le Fénelianisme

Voici le résumé des dernières nouvelles reçues d'Angleterre:

La police a reçu l'ordre de garder dorénavant le silence sur les arrestations ultérieures.

Le 30 décembre, huit individus armés se sont présentés à la manufacture d'armes d'Alports, à Cork et se sont fait livrer de vive force 69 révolvers et 2,000 cartouches.

Deux d'entre eux ont fait sentinelle jusqu'à ce que les armes aient été livrées. Ces individus sont demeurés inconnus.

On mande de Merthyr-Eydvil (pays de Galles.) Le 31 décembre, huit fermiers ont été arrêtés. Parmi eux se trouvaient un soldat et deux capitaines.

Le même jour. Une bande armée a attaqué la résidence de M. Charles Mathew, frère de feu Père Mathew, à Lehena, comté de Cork.

Les habitants de la maison ont tiré sur les assaillants et en ont tué un; les insurgés ont enlevé leur mort et ils se sont retirés.

Dublin, 2 Janvier, soir.

Des précautions extraordinaires ont été prises, dans le sud de l'Irlande, par les autorités militaires.

Lord Strathnairn est parti en mission spéciale.

Cork, 2 janvier soir.

La garnison de Cork a reçu des renforts importants. — A Queenstown, tous les bâtiments qui arrivent sont gardés de près. Des navires de l'Etat croisent dans le port. — On a retiré la poudre des tours de Martello, des signaux lumineux sont établis entre les navires et le port. On a fait quelques arrestations peu importantes à Cork.

L'EXPEDITION D'ABYSSINIE.

On annonce d'une manière authentique que le roi Théodoros a brûlé Debra Tabor. L'incendie est une grande fête militaire africaine, et un monarque africain emploie toujours, en temps de guerre, l'incendie à son aide. Ce qu'il ne peut soustraire à l'habileté supérieure ou à la bravoure de son ennemi, il le livre aux flammes. Le roi monstre d'Abyssinie s'efforce de parvenir à Magdala, non dans un but de stratégie et de défense, mais pour faire subir à cette ville le même traitement qu'à Debra Tabor. Le colonel Merewether devait prendre les devants sur le sale gentleman, et se hâter d'arriver à marches forcées à Magdala. La poignée de soldats qui est actuellement avec lui sur le sol abyssinien suffira pour cela, car il ne doit pas s'attendre à éprouver la moindre résistance de la part d'un ennemi armé. Les bataillons africains ne se montrent jamais en rase campagne, mais le coup qui peut leur venir par saccade et un à un, à travers les broussailles et les arbrisseaux parfumés où les oiseaux étalent leur magnifique plumage. On a un vague soupçon que le colonel Merewether pourrait en finir avant que sir Robert Napier ait de nouveau rassemblé les malades altérés par la soif et libres de leurs liens. Quoique timides, sifon, lâches, les Africains apprécient aisément et se plaisent à honorer les actes de valeur et d'audace. Les chefs puissants de l'Abyssinie se rangeraient sous le drapeau du colonel Merewether, dès qu'ils apprendraient qu'il s'est emparé de Magdala. Jusqu'à ce qu'il ait été fait quelque chose de décisif en ce genre, ils se tiennent à l'écart; ils lui enverront force messagers et ne donneront que de vaines paroles.

(Times).

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix

Paris, 2 janvier.

Les réceptions des Tuileries n'ont été marquées par aucun incident. Le *Moniteur* n'a pas paru ce matin; c'est donc le *Moniteur* du soir qui nous donne le texte des paroles prononcées par l'Empereur en réponse aux félicitations du nonce et à celles du clergé de Paris. Mais si l'on avait compté sur quelque déclaration particulière, on serait tout à fait déçu, car l'Empereur s'est borné à exprimer non pas son espérance mais son désir de conserver de bonnes relations avec les puissances étrangères. Ces paroles ont même un caractère pacifique beaucoup moins accentué que celles qui avaient été adressées la veille à M. de Goltz et où il était parlé de paix et d'amitié. Le défilé des grands corps constitués et des diverses délégations a eu lieu selon le cérémonial ordinaire: l'Empereur est resté debout pendant toute la durée de la réception.

Le cabinet italien n'est pas encore constitué et l'on suppose même que le général Menabrea renoncera à la tâche qu'il a entreprise.

A Bruxelles, la crise ministérielle est terminée et nous recevons la liste des membres du nouveau cabinet.

M. de Goltz assistait hier à la réception du Corps diplomatique. Il part ce soir pour Berlin où il doit passer une dizaine de jours.

Je ne vous aurais pas parlé de l'incident de la Porte St Martin, si ce n'était depuis hier un sujet de conversation passionnée. D'abord, ce fut plus qu'un incident, ce fut presque une émeute; ce fut une protestation énergique de la foule contre un procédé brutal et illégal. Nous pouvons dire illégal puisque la réparation fut accordée immédiatement. Un homme in-